



H.E. António Guterres,
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Tunis, le 07/12/2020

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) soutient les dix principes du pacte mondial concernant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption et s'engage à assurer leur diffusion.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le pacte mondial et d'assurer la promotion de ses principes et valeurs, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du pacte mondial à participer activement aux actions suivantes :

1. Promouvoir la culture du développement durable et de l'organisation responsable afin de protéger les hommes, les générations futures et préserver leur environnement.
2. Promouvoir l'Utilisation Rationnelle de l'Energie et les Energies Renouvelables et à participer à l'effort de lutte contre le changement climatique à travers la mise en place des programmes nationaux et la création de nouveaux canaux de communication avec nos partenaires sociaux et nos clients.

Nous convenons que l'une des obligations de notre participation au pacte mondial est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE) dans les deux ans après avoir adhéré au Global Compact, et tous les deux ans par la suite, décrivant les efforts consentis par notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des dix principes.

Meilleures salutations,

Le Directeur Général
de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie

Fethi HANCHI